



# L'alpinisme bientôt anobli par l'Unesco

**RECONNAISSANCE** Candidat au patrimoine mondial immatériel, l'alpinisme devrait voir son rêve réalisé au cours des jours qui viennent. Une volonté de reconnaissance et de banalisation de la pratique est à l'origine du projet franco-italo-suisse

CAROLINE CRISTINAZ

@Caroline\_tinaz

Ce n'est peut-être pas forcément évident. Mais le théâtre d'ombres chinois, la fauconnerie, le régime méditerranéen et l'alpinisme ont un point en commun. Tous figurent au patrimoine culturel immatériel (PCI) de l'Unesco. Enfin, pas tout à fait.

Vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué n'est jamais recommandé. Mais cette fois-ci, on ose. Certes, le verdict final concernant l'admission de l'alpinisme au patrimoine devrait tomber entre le 10 et le 12 décembre lors de la 14e édition du Comité intergouvernemental de sauvegarde du PCI, à Bogota, en Colombie. Mais le préavis, particulièrement favorable, émis par un organe d'évaluation indépendant le 8 novembre est de bon augure. Plus que quelques pas, donc, pour que l'alpinisme soit reconnu comme une tradition vivante et sa pratique défendue en tant que telle.

Cette entrée au patrimoine sera le fruit d'un travail de longue haleine mené au sein des trois pays présents autour du massif du Mont-Blanc. La France, l'Italie puis la Suisse (associée au projet en 2017) se sont unies pour défendre ce pan de patrimoine qui leur est cher. «Ce n'est pas une réflexion géostratégique. Au contraire, la démarche vient des communautés pratiquant l'alpinisme», souligne Julien Vuilleumier, le collaborateur scientifique

de l'Office fédéral de la culture, responsable des candidatures à l'Unesco.

En Suisse, soutenus par l'Office fédéral de la culture, autant les professionnels, représentés par l'association des guides de montagne, que les amateurs, incarnés par le club alpin (CAS) et le Centre régional d'étude des populations alpines (Crepa) ont participé au projet.

Ainsi, l'alpinisme viendrait s'inscrire aux côtés de la Fête des Vignerons et du carnaval de Bâle. Mais en quoi cette distinction est-elle nécessaire? «C'est avant tout une reconnaissance qui est recherchée à travers cette démarche», répond le professeur à l'Université de Genève Bernard Debarbieux, également président du comité scientifique qui encadre l'élaboration de la candidature.

«Cela répond à un besoin. Aujourd'hui, pratiquer l'alpinisme ne suffit pas, il faut le montrer», ajoute Pierre Mathey, le secrétaire général de l'Association suisse des guides de montagne. «Dans une société où la population est de plus en plus urbaine, il devient nécessaire d'expliquer ce qu'est cette activité à ceux qui ne la pratiquent pas.»

**«Aujourd'hui, pratiquer l'alpinisme**

**ne suffit pas, il faut le montrer»**

PIERRE MATHEY, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ASSOCIATION SUISSE DES GUIDES DE MONTAGNE

Car trop souvent à leurs yeux, les alpinistes sont considérés comme des têtes brûlées. Bernard Debarbieux précise: «On a une fâcheuse tendance à évoquer l'activité suite à des accidents ou des avalanches. La communauté des alpinistes souhaite par conséquent banaliser sa pratique.»

Il faut dire que, dès la naissance officielle de l'alpinisme, les montagnes ont été le théâtre de drames. En Suisse, l'activité serait, selon certains, née lors de la première ascension du Cervin, en 1865. Sept hommes, dont le Britannique Edward Whymper, ont atteint sa cime. Mais cette réussite a valu une joie de courte durée, car quatre d'entre eux ont été victimes d'une chute mortelle à la descente.

«La question de la prise de risque est importante dans la définition de l'alpinisme, précise Bernard Debarbieux. Bien que mesurée et minimisée, elle est inévitable dans ce milieu où on privilégie un accord entre guide et client plutôt qu'une judiciarisation de leur relation.»

L'entrée au patrimoine et l'adoption de la définition de l'alpinisme tel qu'il est présenté vont-elles faire



changer les a priori? «On l'espère, répond Pierre Mathey. Cependant, cette candidature reste un moteur qui permettra de réaliser les engagements moraux définis dans le code de l'Unesco.» Pour banaliser la pratique et son terrain d'exercice, pallier la judiciarisation croissante qui l'envahit et prendre en considération les impacts du réchauffement climatique, un travail avec les législateurs et les politiques est prévu.

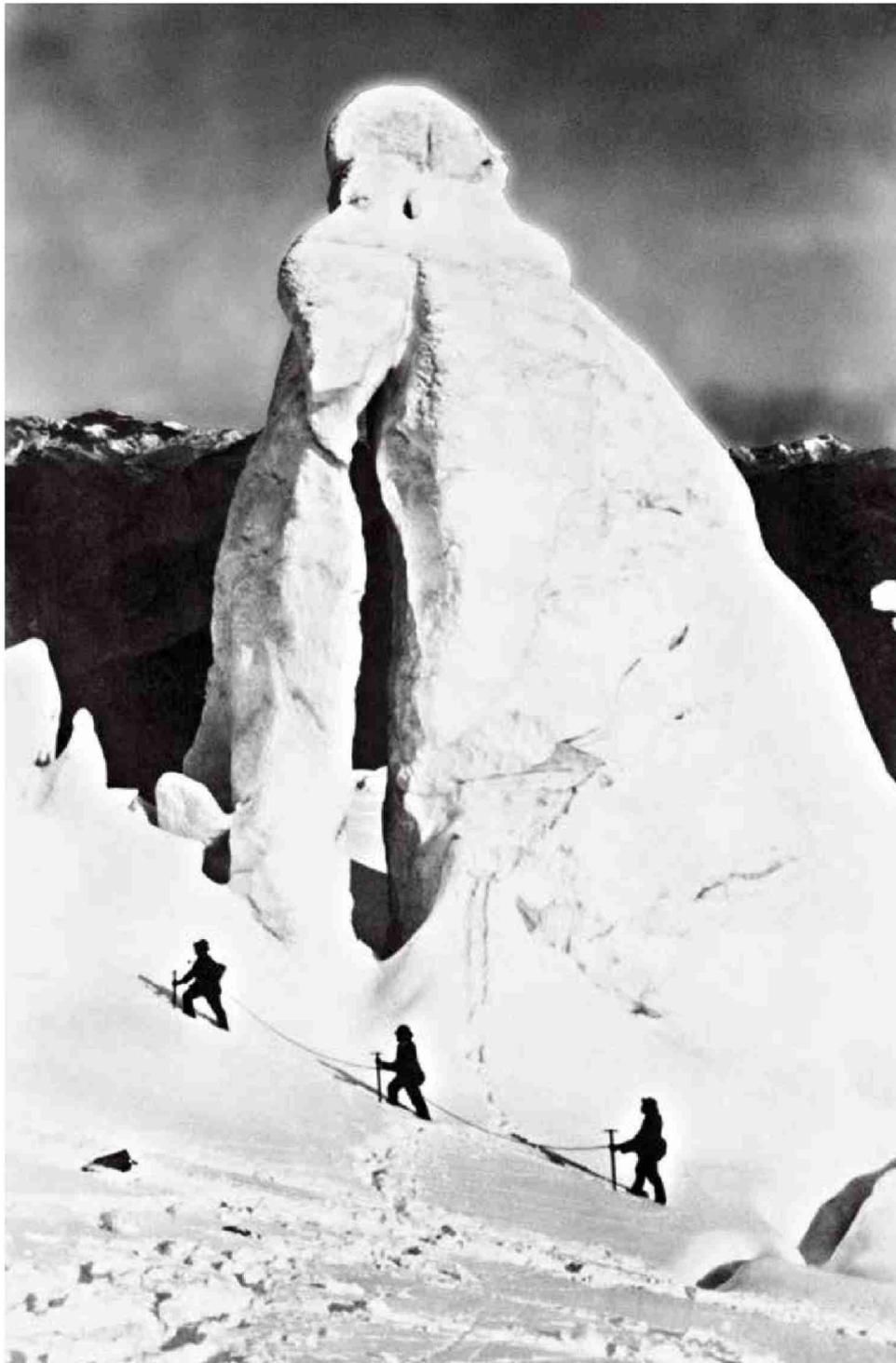
### «L'art de gravir des sommets»

Mais avant tout, afin de présenter l'alpinisme, il a fallu le définir. «Ça a été l'étape la plus fascinante de la création du dossier», se souvient le professeur de l'Université de Genève. Et la tâche est ardue. En définitive, l'alpinisme est décrit, dans le dossier de candidature, comme «l'art de gravir des sommets et des parois en haute montagne, en toutes saisons, en terrain rocheux ou glaciaire, par ses propres capacités physiques, techniques et intellectuelles, en utilisant des techniques adaptées, du matériel et des outils très spécifiques».

Mais ce n'est pas tout. Le texte relève l'aspect traditionnel de l'alpinisme et sa transmission, orale de génération en génération. Il pointe aussi les nécessaires connaissances préalables à avoir pour escalader des montagnes ainsi que l'engagement inhérent à l'évolution en altitude. Il évoque enfin le volet esthétique de la pratique: «Le style et l'expérience sensible priment souvent sur la réussite de l'ascension d'un sommet.» La notion de cordée est par ailleurs aussi prédominante en altitude. Un esprit est partagé et celui-ci se distingue des autres sports.

Si l'alpinisme n'a jamais été inscrit aux Jeux olympiques, c'est parce qu'il est «étranger à tout esprit de compétition structurée et s'exerce en dehors de toute réglementation et de tout cadre aménagé». Pierre Mathey précise: «Contrairement à notre activité, le football est le même sur toute la planète.»

Entrer au patrimoine ne fige cependant pas cet «art de gravir les sommets» dans le marbre. «Au contraire, les évolutions seront prises en considération. Et l'agrégation d'autres pays est aussi possible», souligne Bernard Debarbieux. Pour la Suisse, cette adhésion permettra de renforcer son image sur le plan international. «C'est aussi une façon de prendre conscience de la valeur de notre paysage», poursuit Julien Vuilleumier. La peau de l'ours semble être vendue. ■



Trois alpinistes contournent un sérac en gravissant le Mont-Blanc en 1930. (KEYSTONE)